



Distr.: Limitée
23 juillet 1999

Original: Anglais/Français

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE**

Vienne

19-30 juillet 1999

Point 14 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport de la Conférence,
y compris la Déclaration et le Plan d'action de Vienne**

**Maroc: amendements au projet de déclaration de Vienne sur
l'espace et le développement humain**

1. Il est proposé d'insérer à la fin des alinéas du préambule du projet de déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain (A/CONF.184/3 et Corr.1 et chap. V) le paragraphe du dispositif ci-après:

“Décide, afin de contribuer à atteindre les objectifs énoncés ci-dessus, en particulier pour sensibiliser de manière continue les décideurs et la société civile sur les bienfaits de l'utilisation pacifique des sciences et techniques de l'espace à des fins de développement durable, d'inviter l'Assemblée générale à proclamer la date du 20 juillet, jour anniversaire des premiers pas de l'homme sur la Lune, en tant que Journée mondiale de l'espace.”

2. La date du 20 juillet pour la Journée mondiale de l'espace ne coïnciderait avec aucune des journées ou semaines internationales déjà célébrées dans l'ensemble du système des Nations Unies (voir annexe).